



Concours de nouvelles : Prix Marguerite de Valois - Cinquième édition -

Article 1 : objet du concours

L'organisateur du concours est le **lycée Marguerite de Valois d'Angoulême**. Ce concours a pour but de susciter le goût de l'écriture, de valoriser la créativité des élèves et de rendre hommage à Marguerite de Navarre dite de Valois (1492-1549), femme de Lettres, auteur de nouvelles et protectrice des arts. Les dates d'ouverture et de clôture du concours sont les suivantes :

30 novembre 2015 – 05 avril 2016

Article 2 : conditions du concours

Ce concours individuel est ouvert à tout lycéen et tout collégien de l'Académie de Poitiers. Il est constitué de deux catégories, une catégorie collège et une catégorie lycée et consiste en l'écriture d'une nouvelle. **Le sujet de la nouvelle est libre** mais celle-ci devra impérativement :

- Mettre l'accent sur un personnage féminin aux valeurs humanistes.
- Reprendre, à une place indéterminée et en l'intégrant au récit, la phrase suivante extraite de *L'Heptaméron* (Quatrième journée, Nouvelle XXXIII), œuvre de Marguerite de Valois. Ce passage, imposé par le Comité de rédaction du concours, ne sera ni tronqué, ni modifié :

« On donne son opinion selon sa condition »

Cette phrase peut faire référence soit à la condition sociale, soit à un état psychologique. Elle peut être traduite par « Notre vision du monde dépend de notre condition sociale, de notre état psychologique »

- Porter un titre.
- Être inédite et l'auteur s'engage à en être le créateur exclusif (en cas de plagiat, l'auteur devra en assumer seul les conséquences).

Article 3 : exigences du concours

Les nouvelles proposées devront se présenter ainsi :

- Format de page A4

- Police de caractère : Times New Roman
- Grandeur de caractère : Corps 12 ou 14
- Des marges sont nécessaires pour faciliter le travail du Comité de lecture.
- La nouvelle ne pourra pas **excéder 6 pages**.
- Chaque élève ne peut envoyer qu'**une seule nouvelle**.
- Les feuilles seront écrites en recto et numérotées.
- la nouvelle ne comportant **aucun signe d'identification**, sera accompagnée d'une feuille de papier précisant le nom, le prénom, la classe et l'établissement du candidat.
- Les nouvelles seront conservées à la Médiathèque du lycée Marguerite de Valois pour lecture in situ et pourront être diffusées avec l'autorisation de leur auteur.
- **Les élèves s'engagent à lire et respecter les conditions du concours.**

Les nouvelles devront parvenir, **en deux exemplaires**, au lycée Marguerite de Valois à l'adresse suivante, **le 05 avril 2016** au plus tard.

Concours de nouvelles
 Prix littéraire Marguerite de Valois
 Lycée Marguerite de Valois
 12, rue Louise Lériget
 CS 52324
 16023 Angoulême cedex

Article 4 : le Comité de lecture

Le Comité de lecture, composé de personnels de l'Education nationale (Professeurs, Personnels de Direction...), de libraires, de personnes en lien avec le monde du livre et d'un écrivain se réunira afin de décerner les prix. Le classement des nouvelles sera effectué selon les critères suivants :

- Respect des conditions du concours
- Choix du sujet et intérêt du récit
- Caractère personnel et travaillé du style. Les élèves participants sont invités à relire attentivement leur texte avant de l'adresser au Comité de lecture afin d'en corriger les fautes de langue (orthographe, conjugaison, syntaxe) éventuelles.

Article 5 : le prix

Le prix littéraire Marguerite de Valois sera décerné par le jury à la nouvelle distinguée dans chacune des deux catégories (Collège / Lycée). Il sera également remis un prix aux deuxième et troisième lauréats dans les deux catégories. La proclamation des résultats du concours aura lieu lors de la

remise des prix, **début juin 2016**. Chaque participant sera informé individuellement et tous seront récompensés.